



Nouméa, le 11 février 2020

L'inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique
régional d'EPS

À

Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS
s/c Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

Objet : Lettre de rentrée pour la discipline Education Physique et Sportive.

Mesdames, messieurs,

Cette rentrée 2020, particulière, est placée sous une double focale : entre évolutions et continuités.

« Faire apprendre en EPS et faire réussir par l'EPS » reste le trait commun qui doit les unir.

Les évolutions veulent soutenir le mouvement dans lequel la discipline sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie s'est déjà engagée comme moyen de progresser, de gagner en efficacité et en effets éducatifs, en professionnalité partagée et en efficience.

La continuité est quant à elle définie par la permanence des enjeux : faire réussir les élèves, toutes et tous, chacune et chacun, ensembles. Les programmes sont ici la référence commune et explicite, et les projets sont la façon de les opérationnaliser dans les contextes des établissements pour les différents publics dans le cadre de la politique éducative territoriale. La discipline EPS doit être une forme d'éducation qui prend appui sur les activités physiques, sportives et artistiques, pour contribuer à toutes les réussites, qu'elles soient disciplinaires ou relevant d'autres compétences (lutte contre l'innomérisme et l'illettrisme).

Je suis heureux d'accueillir sur le territoire les professeurs stagiaires entrant dans le métier, les lauréats des concours internes et les professeurs bénéficiaires du mouvement de mise à disposition. Je leur souhaite la bienvenue et leur adresse mes vœux de succès dans leurs affectations. Ils savent que travailler en Nouvelle Calédonie, c'est travailler autrement, se questionner et transformer ses normes professionnelles pour s'adapter constamment.

Anne Le Bouhellec, François Delorme et Pierre-Yves Leroux, à mes côtés, poursuivent leurs missions. Ils seront cette année encore en charge de dossiers particuliers détaillés dans l'annexe. Leur aide est précieuse pour moi comme pour toutes et tous.

Le site pédagogique EPS (<http://eps.ac-noumea.nc/>) reste un outil incontournable de communication. J'invite tous les enseignants à rechercher les informations relatives à leurs questionnements. Il fait l'objet d'une actualisation continue de façon à renforcer son accessibilité pour les professionnels, comme pour les usagers que sont les élèves et leurs parents.

D'autre part, tous les professeurs sont inscrits sur la liste de diffusion par leur adresse académique. Les communications institutionnelles passeront automatiquement par ce chemin de diffusion. J'invite

ainsi chacune et chacun à utiliser exclusivement son adresse « prénom.nom@ac-noumea.nc » pour communiquer dans le cadre professionnel.

Continuités...pour une vision partagée des enseignements en EPS

L'approche professionnelle et sereine de la notion d'efficacité, notamment en s'appuyant sur la lecture de l'activité réelle des élèves, est le socle de notre intervention.

Apprendre et faire apprendre doit rester notre objectif.

La pratique des élèves dans le contexte des APSA d'appui est certes essentielle. Mais faire ne suffit pas à la plupart pour apprendre. Les élèves ont besoin d'un environnement didactique explicite et d'un cadre éducatif co-construit et partagé, d'une définition claire de la tâche et des critères de réussite, d'un temps effectif de pratique important, de formes de pratique singulières porteuses d'un objet d'enseignement ciblé, d'une activité cognitive soutenue par le langage, de répétitions, d'un étayage qui leur permet de jouer sur les paramètres de leurs tentatives, d'un guidage parfois ajusté et diversifié dans ses modalités, d'un renforcement, d'assurance, d'interactions avec leurs camarades en situation identique ou dissymétrique. Un élève qui a appris sait reconnaître ce qu'il a appris, notamment grâce à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairs, et en quoi il a transformé ses ressources.

Les pratiques professionnelles doivent pouvoir intégrer tous ces paramètres dans le cadre des enseignements en y associant les postures d'innovation et d'évolution.

L'élève apprend et progresse s'il est « baigné » dans un environnement qui lui permet d'être interpellé, concerné, où il a confiance, il interagit avec ses pairs, pour apprendre ensemble, il mobilise un savoir, il prend du recul, trouve des aides pour cela, il reconnaît ce qu'il y a à faire et construit du sens.

Partageons ainsi cette maxime comme trait commun : enseigner, c'est faire apprendre ! Posons-nous ainsi ces questions : « Qu'est ce qui est donné à apprendre aujourd'hui ? », « Qu'ont-ils appris ? », « Comment ont-ils appris ce qu'il y avait à apprendre ? »

Evolutions... Programmes et certifications

Les programmes de collège entre dans leur cinquième année de mise en œuvre. L'enjeu est une stabilisation dans leur déclinaison conceptuelle comme dans leur opérationnalisation. L'identification de la part contributive de l'EPS aux compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture doit pouvoir se concrétiser dans l'évaluation, comme processus d'accompagnement des apprentissages et comme positionnement de fin de cycle.

Les programmes des lycées sont parus en janvier et avril 2019. Ils sont finalisés par l'esprit du nouveau lycée et du baccalauréat 2021, et de la transformation de la voie professionnelle. Cette rentrée est donc à considérer comme une année de mise en œuvre. Ils feront l'objet d'échanges avec les équipes pédagogiques dans le cadre de l'accompagnement collectif. Il s'agira d'engager une réflexion pour l'actualisation des projets pédagogiques disciplinaires. Ces derniers doivent pouvoir se finaliser d'ici la fin d'année 2020. Ils doivent identifier précisément « *ce qu'il y a à apprendre en EPS* » dans le contexte particulier de l'établissement.

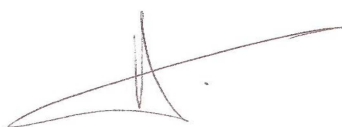
Pour ce qui concerne les exigences certificatives, nous savons déjà la possibilité laissée aux équipes d'initier des formes de pratiques et contextes évaluatifs singuliers au regard des élèves et des établissements. J'invite les équipes à s'emparer de cette possibilité pour contextualiser ces épreuves, sans pour autant oublier que ce qui reste prioritaire est bien ce que les élèves doivent apprendre en référence aux programmes afin d'éviter que l'évaluation ne pilote notre enseignement. Des formations de proximité seront déployées au cours de l'année pour accompagner les équipes.

La formalisation et la transmission à l'attention de la CAHN des outils certificatifs est une exigence. Ces retours seront attendus pour septembre 2020. C'est surtout la possibilité d'innover, de favoriser le partage professionnel, de redonner sens au travail collaboratif au sein des équipes. Donner sens car l'enjeu est bien la réussite des élèves dans chacun des contextes d'interventions. Des outils d'accompagnement sont déjà disponibles sur le site disciplinaire. Des journées d'accompagnement ont déjà été dispensées et se poursuivront cette année encore.

Ces quelques éléments partagés seront le point de départ de notre travail collaboratif en cette année scolaire. Entre continuités et évolutions, sachez compter sur notre présence, à vos côtés, au service des jeunes calédoniens.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, chacune, chacun et collectivement, une très bonne rentrée.

Lionel AMATTE, IA-IPR EPS



Annexe 1 : Dossiers et responsabilités

	Contacts	Dossiers en responsabilités
Lionel AMATTE IA-IPR EPS	Lionel.amatte@ac-polynesie.pf +689 89 478 417 (Polynésie française)	Rendez-vous de carrière Pilotage disciplinaire
Anne LE BOUHELLEC CMAI	ale-bouhellec@ac-noumea.nc +687 266221	Visites d'accompagnement Examens et options
François DELORME CMAI	Francois.Delorme@ac-noumea.nc +687 266221	Visites d'accompagnement Pôles espoirs et CTE Installations sportives
Pierre - Yves LEROUX CMAI	Pierre-Yves.Le-Roux@ac-noumea.nc +687 266221	Visites d'accompagnement des MA du privé Formations PAF